

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT N° 94. 37975**CONCERNANT LA RESISTANCE AU FEU****D'UN ELEMENT DE CONSTRUCTION**

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des éléments de construction commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 3 Juin 1994.

La reproduction de ce procès-verbal de classement n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Il comporte 3 pages et 6 plans

A LA DEMANDE DE : SOCIETE ALDES
20, BOULEVARD JOLIOT CURIE
69200 VENISSIEUX

CONCERNANT

Un ventilateur de VMC

TEXTE DE REFERENCE

Annexe VII de l'Arrêté du 21 Avril 1983 et son protocole d'application approuvé en CECMI

DATE DE L'ESSAI

04 Mai 1995

DUREE DE VALIDITE

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :

04 MAI 2000

Rapport d'essai n° 37975**PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS**

Matériau présenté par : Société ALDES
Marque commerciale : « VEC 270 - MOTEUR TORIN, TYPE AUO 80479 »
Fabricant : Société ALDES
Origine : VENISSIEUX (69)

1 - DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ELEMENT

(Les dimensions sont données en mm)

Caisson en tôle d'acier galvanisée de dimensions extérieures 965 x 590 x 570, avec trois ouïes d'aspiration ϕ 315, une ouïe de refroidissement du moteur ϕ 80 avec manchette ϕ 120, une ouverture de 330 x 280 pour le refoulement, protégée par une grille.

Le ventilateur, suspendu par vis sous le couvercle du caisson, est composé d'une roue de diamètre et de largeur 270, fixée directement en bout de l'arbre moteur.

Moteur TORIN, type AUO 80479, puissance 245 W, tension 230 V monophasé, vitesse nominale 1000 tr/min.

- Voir les plans de l'élément, planches n° 1 à 6 -

2 - REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

La conformité de la mise en oeuvre a été contrôlée par le laboratoire sur une fabrication similaire, en l'usine de VENISSIEUX.

Elle donne lieu à la délivrance d'un procès-verbal confirmé.

3 - AGREMENT

φ de piquage individuel maxi	125 mm
Température des gaz extraits	400°C
Durée de fonctionnement	½ heure

L'agrément mentionné ci-dessus permet l'utilisation du caisson de VMC en catégorie C4, conformément à l'Arrêté habitation du 31/01/86 ou conformément à l'Arrêté E.R.P. du 18/11/87.

3.1 - CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS

3.1.1 - A LA FABRICATION ET A LA MISE EN OEUVRE

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée donnée dans le rapport d'essai, celui-ci pouvant être demandé sans obligation de cession du document en cas de contestation sur l'identification de l'objet.

3.1.2 - DOMAINE DE VALIDITE

Pour conserver la validité des classements, les extensions soit dimensionnelles soit de réalisation ne peuvent être faites qu'en application des annexes ou conformément à des extensions formulées par le laboratoire.

Fait à Marne-la-Vallée le, 13 décembre 1995

La technicienne responsable de l'essai

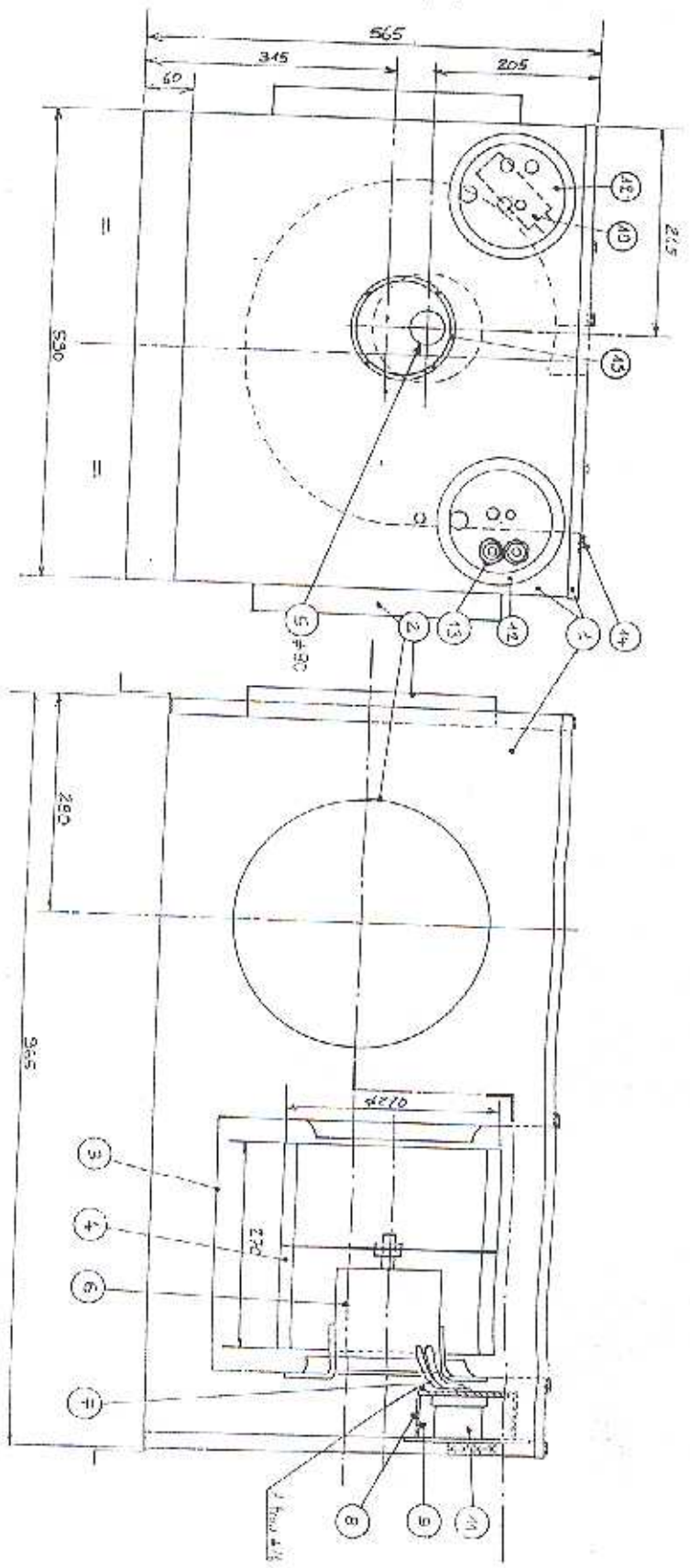


Corinne CATOIRE

Le responsable du laboratoire
"Résistance au feu"



Philippe BOUGEARD




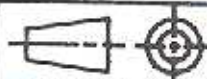
ALDES 70 Bd. Solal Carre. 63000 VASSY-DEUX

VEL 270

Manuf	ASSEMBLÉ
SPECIFICATION	REVISÉ PAR
ÉTABLI	DATE
56-10-95	14
1	4
1	4

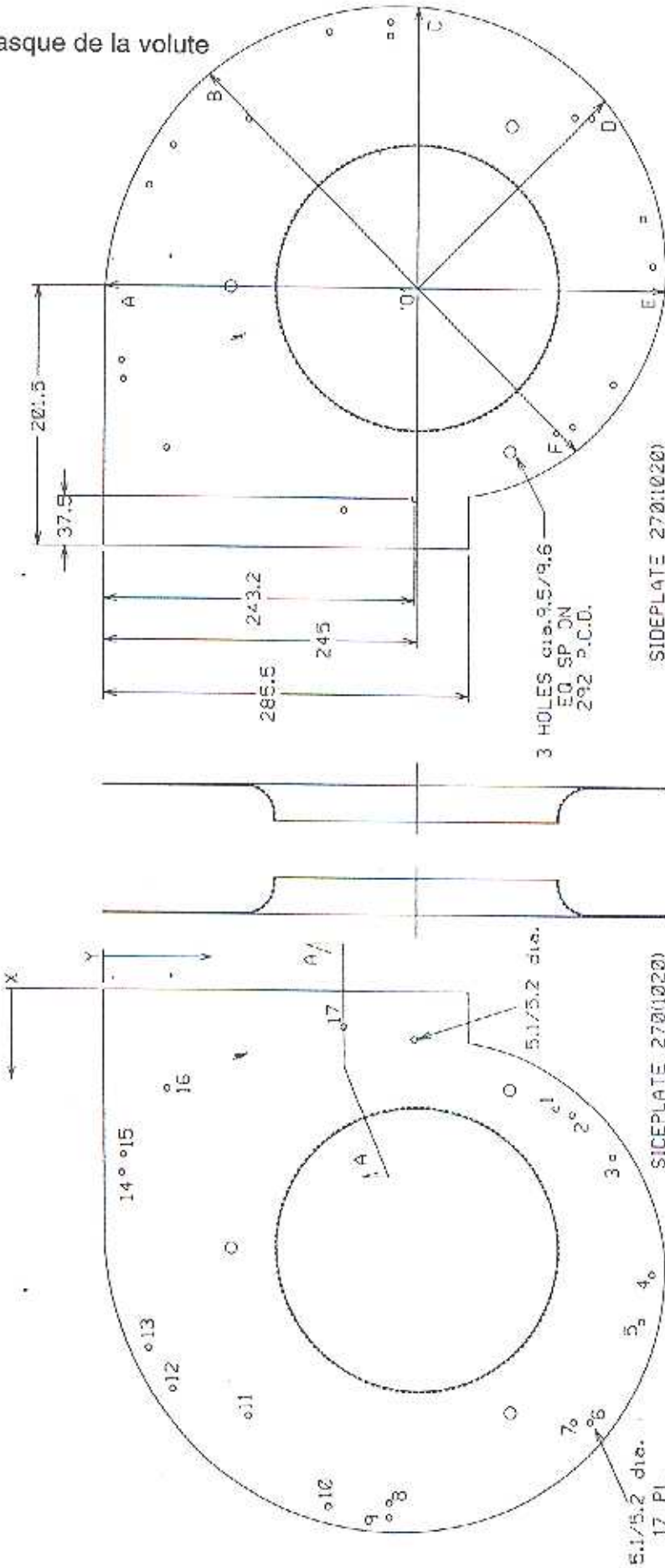
EPERE	DESIGNATION
1	Caisson : tôle galvanisée
2	3 manchettes ϕ 315 : tôle galvanisée
3	Volute : tôle galvanisée
4	Roue ϕ 270 : tôle galvanisée
5	Côté caisson avec 1 trou ϕ 78 de refroidissement du moteur
6	Moteur TORIN type AVO 80479 $- 1000 \text{ tr/min}^{-1}$
7	Gaine thermique
8	Coffrets disjoncteur : tôle galvanisée (2 coffrets ^{1 pour disjoncteur} _{1 pour condensateur})
9	Isolant intérieur aux coffrets : papier KERLANE 45 - ep ^r 3mm (ou équivalent)
10	Condensateur
11	Disjoncteur compensé en température
12	Couvercles coffrets disjoncteur et condensateur : plastique
13	2 presse-étoupes : plastique
14	Boulons d'assemblage
15	Manchette de protection

IND	MOD.	PAR	N°	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION

		20 Bd Joliot Curie 69200 VENISSIEUX			
VEC 270		DESSINE 1e		EHELLE	
		PAR		TOL. GENERALE	
MATIERE : SPECIFICATION:		ENSEMBLE		POIDS	
		N° 			

La reproduction de ce document est strictement interdite

Flasque de la volute



FACE DIMS FROM CENTRE TO

0 - A	245.1
0 - B	232.5
0 - C	218.2
0 - D	207.0
0 - E	194.3
0 - F	176.9

HOLE No.	DIMN. 'X'	DIMN. 'Y'
1	50.0	354.6
2	95.5	357.3
3	128.3	355.1
4	220.5	429.3
5	257.0	421.4
6	335.0	383.3
7	356.0	368.2
8	395.8	222.9
9	407.8	222.9
10	400.0	175.3
11	331.8	111.3
12	311.0	53.1
13	275.3	34.0
14	143.2	13.2
15	128.5	15.0
16	74.4	49.9
17	28.1	285.5

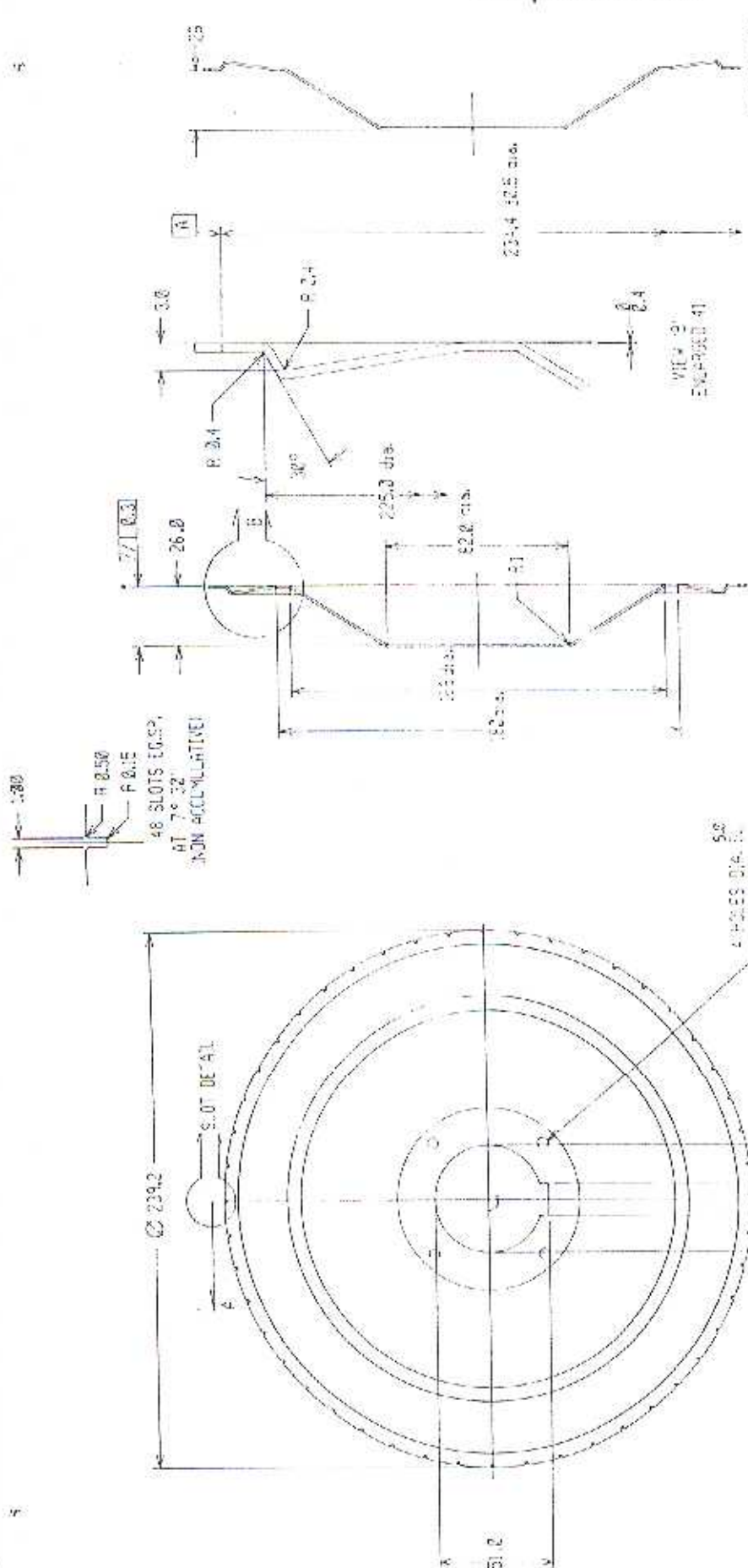
MAT'L..
 1.2 GALVANISED MILD STEEL TO SPEC Z2
 HOT DIP COATED TO BS2989
 COATING 0275 SPANGL- (M)

11 17 17M
 THIS PRINT MADE

THE DRAWING AND SPECIFICATION IS THE EXCLUSIVE PROPERTY OF TORIN LIMITED. NO PART OF THIS DRAWING OR SPECIFICATION MAY BE REPRODUCED OR TRANSMITTED IN ANY FORM OR BY ANY MEANS WITHOUT THE WRITTEN PERMISSION OF TORIN LIMITED.

Torin LIMITED
 070771/070772
 STANDARD 270(1020) SIDEPLATE

Flasque de la roue



MATERIALS XX, XX, XX
 UNLESS STATED XX, X, XX, XX
 ANGLES 1 30° 30'

MATERIAL - GALVANIZED MILD STEEL TO SPEC - 22
 FINISH - HOT DIP ZINC COATED TO 852/58
 COATING - G 275 SPARKLE (M)
 BLACK STEEL - 311 0.4 x 311 0.4 x 2.01 0.560 THK.

Torin LIMITED		11 OCT 1984	
PART No. 070427 - 1		THIS PRINT MADE	
REV. 01		CL CENTRE DISC 'G'	
REV. 02		REV. 03	
REV. 04		REV. 05	
REV. 06		REV. 07	
REV. 08		REV. 09	
REV. 10		REV. 11	
REV. 12		REV. 13	
REV. 14		REV. 15	
REV. 16		REV. 17	
REV. 18		REV. 19	
REV. 20		REV. 21	
REV. 22		REV. 23	
REV. 24		REV. 25	
REV. 26		REV. 27	
REV. 28		REV. 29	
REV. 30		REV. 31	
REV. 32		REV. 33	
REV. 34		REV. 35	
REV. 36		REV. 37	
REV. 38		REV. 39	
REV. 40		REV. 41	
REV. 42		REV. 43	
REV. 44		REV. 45	
REV. 46		REV. 47	
REV. 48		REV. 49	
REV. 50		REV. 51	
REV. 52		REV. 53	
REV. 54		REV. 55	
REV. 56		REV. 57	
REV. 58		REV. 59	
REV. 60		REV. 61	
REV. 62		REV. 63	
REV. 64		REV. 65	
REV. 66		REV. 67	
REV. 68		REV. 69	
REV. 70		REV. 71	
REV. 72		REV. 73	
REV. 74		REV. 75	
REV. 76		REV. 77	
REV. 78		REV. 79	
REV. 80		REV. 81	
REV. 82		REV. 83	
REV. 84		REV. 85	
REV. 86		REV. 87	
REV. 88		REV. 89	
REV. 90		REV. 91	
REV. 92		REV. 93	
REV. 94		REV. 95	
REV. 96		REV. 97	
REV. 98		REV. 99	
REV. 100		REV. 101	

DO NOT SCALE